



Indemnités d'un sinistre automobile

Par **Excelleo**, le **05/08/2019** à **16:05**

Bonjour,
Ma question se résume au règlement d'un sinistre automobile non responsable.
Après 6 mois de délai en désaccord total avec l'expert de mon assureur, j'ai obtenu gain de cause du tiers expert et ma compagnie d'assurance me demande maintenant une facture des réparations pour pouvoir me régler :
Suis obligé de fournir une facture ?
Cordialement
José M xxxxxx anonymisation

Par **chaber**, le **05/08/2019** à **17:48**

Bonjour
Avez-vous copie du rapport d'expert? avec montant et descriptif?
Quel est la nature de votre sinistre? accident seul, accident non responsable?
Etes-vous assuré à la MAxxxxt?